Va aux Admin de tous les clubs avec copie aux Admin AR et aux Responsables arbitres des régions

Bonjour

Il y a un peu plus d'un mois (08.07.22), nous vous avons transmis un e-mail avec d'importants points concernant le **nouveau VolleyManager (VM2)**, en particulier en ce qui concerne l'attribution des différentes fonctions (obligatoires) et la gestion des données en vue de la commande des licences (joueur, arbitre, entraineur, marqueur).

A ce jour, il y a encore des personnes qui ne se sont pas connectées au VolleyManager ou des clubs qui n'ont pas saisi leurs fonctionnaires, raison pour laquelle nous rappelons une fois de plus quelques éléments essentiels.

Ce qu'il faut retenir :

Fonctionnaires de club

- Tous les joueurs et joueuses, ainsi qu'entraineurs licencié*e*s sont automatiquement inscrits dans cette liste et ne peuvent pas y être supprimés ou ajoutés. Pour ces deux fonctions, cela se fait automatiquement par le système de licences.
- Les fonctions suivantes sont obligatoires et doivent impérativement être attribuée à min. 1 personne au sein du club :
 - o Responsables d'équipe
 - Administrateur de club = Admin club
 - o Responsable du calendrier des matchs
- · La liste des différentes fonctions

Licences / connexion VM2

- Les licences DN et DR ne pourront être activées/commandées que vers début septembre, dès que les régions auront saisies toutes leurs équipes junior dans le nouveau VM2.
- Seules les licences (joueur, entraineur, arbitre, marqueur) de personnes qui se sont déjà connectées au VolleyManager peuvent être commandées/activées.
- Toutes les personnes licenciées pour la saison 2021/2022 et celles ajoutées par les clubs ou associations régionales dans VolleyManager ont déjà reçu un e-mail avec leurs données de connexion.
- En tant qu'Administrateur du club, il vous est possible de vérifier si vos membres se sont enregistrés sous Licences / Licences de joueurs. Un symbole d'avertissement s'affiche si la personne n'a pas encore approuvé la politique de confidentialité ou qu'il y a un autre problème avec cette licence. En passant sur le symbole avec la souris, on peut connaître la cause du problème.
- Vérifiez directement auprès des marqueurs de votre club qu'ils se sont bien connectés au VolleyManager. A défaut, l'Admin de votre région ne pourra pas activer sa licence de marqueur pour la saison à venir.

Envoi e-mail de connexion

- Un dernier envoi de l'e-mail de connexion sera lancé par le système le <u>19 août</u>. Il sera adressé à toutes les personnes au bénéfice d'une fonction dans VolleyManager et qui ne se seront toujours pas connectées au VolleyManager.
- En tant qu'Admin de club, il faut impérativement que vous vérifiez d'ici-là l'exactitude de l'adresse e-mail des personnes qui ne se sont pas encore connectées au VolleyManager. A défaut, elles ne recevront toujours pas l'e-mail de connexion et ne pourront pas se connecter au VolleyManager pour bénéficier d'une licence (joueur, entraineur, arbitre ou marqueur) ou accéder à leur fonction.

Bon à savoir :

Vous pouvez consulter les webinaires déjà enregistrés ainsi que les Videomanuals créés et toutes les infos transmises par e-mail dans <u>Confluence</u>.

Ceux qui n'ont pas participé au webinaire pour les clubs, sont invités à le réécouter/regarder.

En cas de problème ou de questions, merci de nous contacter via le bouton de support dans VolleyManager ou à l'adresse support.indoor@volleyball.ch.

Sportives salutations Votre équipe de projet VIT 2.0 Trix Ewert, Katja Panchaud, Evelyne Müller